

L'avènement de la didactique des langues étrangères: entre humanisme et néolibéralisme

Thérèse Jeanneret et Anne-Christel Zeiter



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/2339>
DOI : 10.4000/edl.2339
ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2020
Pagination : 47-50
ISBN : 978-2-940331-73-4
ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Thérèse Jeanneret et Anne-Christel Zeiter, « L'avènement de la didactique des langues étrangères: entre humanisme et néolibéralisme », *Études de lettres* [En ligne], 312 | 2020, mis en ligne le 24 mars 2020, consulté le 20 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/2339> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.2339>

L'AVÈNEMENT DE LA DIDACTIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES: ENTRE HUMANISME ET NÉOLIBÉRALISME

Pendant des décennies, l'enseignement des langues a trouvé en Europe ses justifications dans la formation intellectuelle qu'il offrait aux élèves. Apprendre une langue étrangère devait permettre de découvrir la littérature et plus largement la culture (on mettrait aujourd'hui ces mots au pluriel), de saisir le génie de la langue et plus accessoirement de renforcer quelques principes d'analyse grammaticale qu'on espérait transférables d'une langue à l'autre.

Depuis les années 1950, l'enseignement des langues se construit en regard de l'idéal de la construction européenne de l'après-guerre, période où une Europe unie, pacifiée et surtout durablement en paix vient se poser en réaction aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale. En 1954, les États membres du Conseil de l'Europe (la Suisse y adhère en 1962) proposent en effet la Convention culturelle européenne, dans l'idée de renforcer l'union des pays d'Europe, notamment afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui constituent leur patrimoine commun. Cette union doit passer par une meilleure compréhension entre les peuples, et donc par des conventions culturelles bilatérales et l'encouragement à l'étude des langues, de l'histoire et de la civilisation pour renforcer l'idée d'une civilisation commune. Cette idée évolue peu à peu jusqu'aux années 1970, où le Parlement européen se penche sur la faisabilité d'un système commun d'apprentissage des langues, en différentes étapes qui iront du *Niveau-seuil* (1976) à l'élaboration, dès 1991, du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECR, 2001).

Les années quatre-vingt marquent ainsi un changement important en ce qui concerne tant la manière que les raisons d'apprendre une nouvelle

langue : l'enseignement doit permettre aux élèves de rencontrer non plus seulement des textes et œuvres, mais des personnes, avec qui il va être important d'échanger. Il s'agit donc d'enseigner un lexique courant, de mettre l'accent sur l'apprentissage de routines textuelles, et plus généralement de développer les capacités à communiquer dans la langue étrangère. Au niveau théorique, l'approche communicative – puisqu'il faut l'appeler par son nom – émerge progressivement en s'appuyant sur les théories cognitivistes et constructivistes du développement humain qui placent au premier plan le travail d'intériorisation et d'élaboration des individus pour s'approprier la langue. Cette approche se déploie dans les travaux du Conseil de l'Europe, notamment à travers le *Niveau-seuil*, répertoire impressionnant de ressources syntaxiques et surtout pragmatiques mis à disposition des enseignant·e·s et des auteur·e·s de manuels.

C'est ainsi que l'on observe, tant à travers les théories de l'apprentissage qu'à travers les objectifs que l'on donne à l'enseignement des langues, un déplacement de l'accent mis sur des méthodes vers un accent mis sur les personnes. On se focalise ainsi moins sur les méthodologies d'enseignement, c'est-à-dire sur la manière de transmettre la langue, que sur les manières de proposer à la personne, à l'élève des situations qui lui permettent de s'approprier la langue : c'est l'avènement de ce qu'on nomme aujourd'hui la didactique des langues. La littérature n'occupe plus, à ce moment-là, une place de choix. Pourtant, ce n'est pas ce basculement en tant que tel qui l'explique : après tout, pour avoir envie et être en mesure de rencontrer l'autre, pour comprendre sa manière de voir le monde, la lecture pourrait se révéler plutôt utile. Le changement de paradigme concerne surtout les fonctions attribuées à la communication, en lien avec les modifications sociales, politiques et économiques des années 1970-2000. En effet, ce ne seront pas des désirs, des états d'âme que l'on communiquera, mais des informations. La communication servira avant tout à l'échange de biens et de services. On va apprendre à se servir d'une langue comme on se sert d'une machine pour en tirer un avantage, gagner du temps, et, bien sûr, de l'argent. Loin d'envisager l'apprentissage de la langue étrangère comme le développement d'un nouveau rapport à la langue et aux savoirs qu'elle permettra de construire, aux nouvelles manières de voir qu'elle permettra d'envisager, loin de considérer que les personnes, les élèves vont s'investir comme sujets dans cette nouvelle langue, on réduit les effets de l'apprentissage aux développements de nouvelles « opportunités ».

Ainsi, ce qui devait permettre de rendre l'enseignement des langues étrangères plus efficace parce qu'il s'appuyait sur une meilleure compréhension des mécanismes d'apprentissage, plus séduisant parce qu'il devait permettre à des personnes de se rencontrer, dérive progressivement, dans les années quatre-vingt, vers une vision instrumentale de la langue et de la communication. La politique linguistique européenne des dernières décennies du XX^e siècle présente donc la face idéologique d'une Europe unie, inclusive : les textes introductifs du *Niveau-seuil* et du *CECR* n'ont de cesse de mettre en avant le cosmopolitisme et le dialogue au sein de l'espace européen. Ces politiques linguistiques sont prévues pour renforcer la citoyenneté européenne, dans la même logique au fond que le « une nation-une langue » du XIX^e siècle : l'idée de cohésion par la langue est la même, si ce n'est qu'on est ici dans la cohésion par les langues, dans un idéal d'intercompréhension présenté comme favorable à la paix, à la cohésion et à la construction d'une identité commune humaniste et éclairée – héritée sans doute de l'idéal de la Société des Nations – mais également plurilingue et pluriculturelle, qui se matérialisera dans les approches dites actionnelles et le discours du *CECR* des années 2000.

Pourtant, cet idéal ne peut se concevoir qu'en lien avec les modèles économiques et sociaux qui déterminent ce qu'est un-e citoyen-ne, national-e ou européen-ne, et donc aussi, en creux, un-e étranger-ère. De même les théories constructivistes du développement humain, en valorisant et responsabilisant parfois à outrance l'individu agentif, permettent-elles au néolibéralisme de s'introduire au sein même de l'école, à travers les approches actionnelles et, surtout, dans la glorification du plurilinguisme telle que nous la connaissons aujourd'hui. Peu importent en effet les efforts fournis, les moyens financiers engagés, le temps accordé à la formation, les processus développementaux mis en œuvre : progressivement, seul compte le résultat, c'est-à-dire le niveau de langue certifié et mobilisable comme critère à l'embauche et à la rémunération, au point que le plurilinguisme est devenu une norme indiscutable et, malheureusement, bien trop peu discutée.

Les enjeux politiques et économiques qui sous-tendent les politiques linguistiques ont ainsi été toujours plus voilés derrière l'idéologie de paix et de cohésion sociale aux origines de la Convention culturelle européenne et toujours présente dans les discours institutionnels, du *Niveau-seuil* au *Volume complémentaire* du *CECR* paru en 2018. Si en soi,

la didactique des langues et des cultures, comme l'éducation en général, a énormément évolué de 1980 à 2020, il ne faut pas perdre de vue la manière dont cette idéologie à l'apparence fondamentalement humaniste permet la reproduction d'inégalités sociales tout autant que le rejet : le rôle que joue l'appropriation langagière, en Suisse comme ailleurs en Europe, dans la stratification sociale tant sur le marché de l'emploi que dans l'accès au territoire et à la nationalité en est la marque flagrante.

Thérèse JEANNERET
Anne-Christel ZEITER
École de français langue étrangère,
Faculté des lettres, Université de Lausanne

BIBLIOGRAPHIE

- COSTE, Daniel, COURTILLON, Janine, FERENCZI, Victor, MARTINS-BALTAR, Michel, PAPO, Éliane, ROULET, Eddy, *Un niveau-seuil*, Paris, Hatier, 1976.
- DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris, Didier, 2001.
- DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*, 2018, en ligne <<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>>.